

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 septembre 2020	N° 2020-274

Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaél LAMARQUE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 septembre 2020	Délibération
	Direction générale Haute qualité de vie Direction des bâtiments	N° 2020-274

Avenant pour l'adhésion de la ville de Bègles aux conventions de groupements de commandes en cours - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

Dans ce cadre, depuis la mutualisation, plusieurs groupements de commandes ont été constitués entre Bordeaux Métropole et les communes ayant mutualisé le domaine bâtiment.

Ces conventions identifient Bordeaux Métropole comme le coordonnateur de ces groupements.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans les conventions constitutives.

Conformément à l'article modalités d'adhésion au groupement des conventions, toute nouvelle adhésion devra faire l'objet d'un avenant, par délibérations des membres.

La ville de Bègles ayant mutualisé le domaine bâtiment depuis le 1^{er} janvier 2020, proposition a été faite et approuvée par tous les membres des groupements lors d'un comité de suivi technique des groupements de commandes qui s'est réuni le 9 décembre 2019, de rajouter la ville de Bègles à tous les groupements de commandes cités ci-dessous, par le biais d'un avenant.

Groupements de commandes dédiés à	dont les Membres sont
l'achat de bâtiments modulaires	Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux
l'automatisme, la supervision et au télérelevé	Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville de Bruges

	<p>Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>l'achat de prestation de mission de sécurité et de protection de la santé</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville de Pessac Ville de Bruges Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>prestations de maintenance, d'assistance à la maintenance, de contrôles réglementaires, de gros entretiens et de renouvellement des équipements spécifiques</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Opéra national de Bordeaux</p>
<p>l'achat de prestations de services pour l'accompagnement à l'efficacité énergétique du patrimoine</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Opéra national de Bordeaux Ville de Parempuyre Ville de Bruges Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>l'achat de maintenance, de rénovation et d'installation des portes automatiques et escaliers mécaniques</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Opéra national de Bordeaux</p>
<p>l'achat de matériaux, de matériels et de fournitures pour la réalisation de travaux d'entretien effectués en régie</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale</p>
<p>la détection et réparation de fuites d'eau, fourniture et pose de matériels hydro-économiques, analyses légionnelles</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Opéra national de Bordeaux Ville de Bruges Ville d'Ambarès et Lagrave Ville du Taillan-Médoc</p>
<p>la réalisation de diverses missions d'assistance en gestion et en ingénierie d'opérations de bâtiments</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville de Bruges Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>l'achat de prestations de maintenance, d'assistance à la</p>	<p>Bordeaux Métropole</p>

<p>maintenance, de contrôles réglementaires et levées d'anomalies, de gros entretien et de renouvellement des équipements indissociables</p>	<p>Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville de Bruges Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave Opéra national de Bordeaux</p>
<p>des travaux d'entretien, de mise en conformité, d'aménagement et de déconstruction des bâtiments</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville de Bruges Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>des relevés : bâtiments, parcellaires, topographiques, archéologiques, modélisation des informations du bâtiment et maquettes de modélisation des informations du bâtiment, réalisation de plans architecturaux et détections des réseaux</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville de Bruges Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>des travaux acrobatiques</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>l'entretien des vitraux</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>l'entretien des toitures végétalisées</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>des diagnostics amiante</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave</p>
<p>des prestations de Maîtrise d'œuvre</p>	<p>Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale</p>

	Ville du Taillan-Médoc Ville d'Ambarès et Lagrave
la réalisation de nettoyage de fin de chantiers	Bordeaux Métropole Ville de Bordeaux Centre communal d'action sociale

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire :

- d'approuver les termes de l'avenant, annexé à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant relatif à l'adhésion de la ville de Bègles,

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et notamment son article L2113,

VU la délibération n°2016-418 du 8 juillet 2016 approuvant la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'achat de bâtiments modulaires,

VU la délibération n°2016-606 du 21 octobre 2016 approuvant la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'automatisme, à la supervision et au télérelevé,

VU la délibération n°2016-607 du 21 octobre 2016 approuvant la constitution d'un groupement de commandes relatif à l'achat de prestation de mission SPS,

VU la délibération n°2017-146 du 17 mars 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié aux prestations de maintenance, d'assistance à la maintenance, de contrôles réglementaires, de gros entretiens et de renouvellement des équipements spécifiques,

VU la délibération n°2017-147 du 17 mars 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à l'achat de prestations de services pour l'accompagnement à l'efficacité énergétique du patrimoine,

VU la délibération n°2017-302 du 19 mai 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à l'achat de maintenance, de rénovation et d'installation des portes automatiques et escaliers mécaniques,

VU la délibération n°2017-303 du 19 mai 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à l'achat de matériaux, de matériels et de fournitures pour la réalisation de travaux d'entretien effectués en régie,

VU la délibération n°2017-379 du 16 juin 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à la détection et réparation de fuites d'eau, fourniture et pose de matériels hydro-économiques, analyse légionnelles,

VU la délibération n°2017-554 du 29 septembre 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à la réalisation de diverses missions d'assistance en gestion et en ingénierie d'opérations de bâtiments,

VU la délibération n°2017-641 du 27 octobre 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à l'achat de prestations de maintenance, d'assistance à la maintenance, de contrôles réglementaires et levées d'anomalies, de gros entretien et de renouvellement des équipements indissociables,

VU la délibération n°2017-642 du 27 octobre 2017 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié aux travaux d'entretien, de mise en conformité, d'aménagement et de déconstruction des bâtiments,

VU la délibération n°2019-223 du 26 avril 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié aux relevés,

VU la délibération n°2019-219 du 26 avril 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié aux travaux acrobatiques,

VU la délibération n°2019-222 du 26 avril 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié à l'entretien des vitraux,

VU la délibération n°2019-224 du 26 avril 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes

dédié à l'entretien des toitures végétalisées,

VU la délibération n°2019-221 du 26 avril 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes dédié aux diagnostics amiante,

VU la délibération n°2019-220 du 26 avril 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes relatif à des missions de maîtrise d'œuvre,

VU la délibération n°2019-538 du 27 septembre 2019 approuvant la constitution d'un groupement de commandes relatif à la réalisation de nettoyage de fin de chantiers,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les termes de l'avenant ci-annexé, permettant l'adhésion de la ville de Bègles à tous les groupements de commandes dont Bordeaux Métropole est le coordonnateur.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer cet avenant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG, Monsieur MARI;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 SEPTEMBRE 2020</p> <p>PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2020</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jean-François EGRON</p>
---	--